

Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne
Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne
PROCES VERBAL du Conseil d'école du 18 OCTOBRE 2022

Personnes présentes :

Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire de Serrières-en-Chautagne et représentante du SIVSC
Madame MOUCHET Christiane, adjointe au maire de Ruffieux
Madame DEJEY Marie-Thérèse, adjointe au maire de Motz

Mmes ABRY Madeline, BOSSON Pauline, QUINSON Stéphanie, CURTET Marie, VISCHIONI Emilie, INSOGNA Ticianne, M. VUAILLAT Nicolas, représentants des parents d'élèves.

Mmes GIL Lydie, POCCARD-MARION Olivia et COLLADANT Charline, directrices ; CUETOS Pamela, CURTELIN Marjorie, VILLEGAS Céline, SARTORI Céline, enseignantes

Personnes excusées :

M. LEDOUIT Laurent, Inspecteur de l'Education Nationale.
Mlle PERROUD Christiane, déléguée départementale de l'Education Nationale.

PARTIE COMMUNE

➤ **EFFECTIFS ET REPARTITIONS :**

→ **Ecole maternelle :**

PS/MS	MS/GS	MS/GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	73
25 élèves (21 PS - 4 MS)	24 élèves (8 MS - 16 GS)	24 élèves (9 MS - 15 GS)	

→ **Regroupement pédagogique Motz-Serrières :**

CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	TOTAL
Lydie GIL	Pamela CUETOS	Olivia POCCARD- MARION	Regroupement pédagogique
22 élèves 9 CP+ 13 CE1	21 élèves 16 CE2 + 5 CM1	23 élèves 5 CM1 + 18 CM2	66 élèves

1 départ en CE1 et 1 départ en CM1 avant les vacances de Toussaint.
1 arrivée en CP au retour des vacances de Toussaint.

➤ **PROJETS D'ECOLES :**

Les 3 écoles sont tenues d'établir un nouveau projet d'école.

Ce document est rédigé par l'équipe pédagogique et est valable pendant plusieurs années.

Il présente le pilotage pédagogique de chaque école, ainsi que les axes d'action pédagogiques prioritaires (ex. : apprentissages, suivi des élèves, climat scolaire, environnement institutionnel et partenarial de l'école...).

Ils ont pour l'instant été transmis à l'Inspection de circonscription pour validation.

Une fois validés, ces projets seront présentés en conseil d'école : les membres du conseil d'école pourront émettre un avis, proposer des suggestions si nécessaire, puis l'adopter.

➤ **REGLEMENTS INTERIEURS :**

Les écoles élémentaires souhaitent modifier le règlement de l'école comme suit et ajouter :

« Règles de vie à l'école :

Les objets connectés (téléphones, montres...) sont interdits à l'école pour les élèves. »

Les ajouts ont été adoptés à l'unanimité.

➤ **SECURITE** :

Tout au long de l'année, des exercices d'évacuation et de mise en sûreté seront proposés aux élèves :

- 3 exercices d'évacuation en cas d'incendie
 - 2 exercices d'évacuation ou de mise en sûreté en cas de séisme ou d'inondation
 - 1 exercice d'évacuation ou de mise en sûreté en cas d'intrusion (attentat)
- } = Plan Particulier de Mise en Sûreté

Exercices incendie :

→ Maternelle : le premier exercice incendie a été mis en place le vendredi 7 octobre.

→ Elémentaire de Serrières : l'exercice a eu lieu le 3 octobre après-midi.

→ Elémentaire de Motz : l'exercice a eu lieu le vendredi 14 octobre.

L'installation d'une alarme commune aux deux écoles de Serrières plusieurs fois demandée reste une priorité.

Exercices PPMS : les exercices sont prévus pour la rentrée des vacances de Toussaint. Pour les écoles de Serrières, une présence de la gendarmerie durant l'exercice pourra être demandée.

Rappel :

En cas d'alerte, les parents ne doivent pas venir chercher leurs enfants à l'école afin d'éviter d'encombrer les voies d'accès. Il en est de même pour les appels téléphoniques.

➤ **EVALUATIONS CP, CE1** :

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales en français et en mathématiques entre le 12 et le 24 septembre. Une restitution personnalisée des résultats a été faite aux familles.

En février les élèves de CP passeront des évaluations dites « point d'étape ».

➤ **AESH ET DISPOSITIFS D'AIDE** :

Les personnels AESH (Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap) assurent des missions d'aide aux enfants en situation de handicap.

Sous la responsabilité pédagogique des enseignantes, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève. Cette année :

→ Maternelle : en attente de l'affectation d'une AESH.

→ Elémentaire de Serrières : Mme Marie-Valérie AME : présente 9 heures pour 2 élèves dans la classe de CP/CE1.

→ Elémentaire de Motz : Mme Maryline FRANCOIS : présente 24 heures.

➤ **TRAVAUX** :

→ **Ecoles de Serrières** :

Conformément aux recommandations des pompiers, demande de l'installation d'une alarme commune.

→ **Maternelle** :

- sonnette de l'école qui dysfonctionne

- demande de l'installation d'un interphone avec visiophone pour ouverture de la porte à depuis la classe

- sanitaires (fuites et température de l'eau)

La mairie précise que la rénovation de la cour est prévue pour l'été 2023 et propose aux enseignantes de se rapprocher du SIVSC pour la réalisation de tracés au sol.

Les enseignantes remercient les mairies et le SIVSC pour les travaux d'entretien et de remise en état entrepris cet été dans l'école.

→ **Elémentaire de Serrières** :

- Les travaux de réfection deviennent urgents car de nombreux problèmes sont récurrents ; l'entretien ne suffit plus (chauffage, fuites dans les sanitaires au niveau des urinoirs notamment, fermeture des portes et fenêtres...)

Une réfection de la chaudière est prévue pour l'hiver 2022-2023, son changement est prévu pour l'hiver 2023-2024.

- Les enseignants regrettent de ne pas avoir été consultés plus en amont sur leurs besoins concernant la réfection de l'école.

La mairie précise que les gros travaux de l'école élémentaire sont prévus pour l'été 2023.

- Les enseignants n'ont pas eu de retour sur projet de réaménagement des cours mené par les intervenants de l'atelier des Cairns.

→ **Elémentaire de Motz :**

- Rien à signaler

➤ **ACTIVITES ET MANIFESTATIONS :**

ACTIVITES COMMUNES AUX TROIS ECOLES

• **Photo de classe** : elle a été réalisée le jeudi 22 septembre par Peggy Garnaud, photographe. Les bénéfices récoltés seront destinés aux coopératives scolaires.

• **Cartes aux aînés** : comme chaque année, les élèves des 3 écoles confectionneront des cartes de vœux qui seront jointes aux colis offerts par les communes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes.

• **PEP** : les Pupilles de l'Enseignement Public sont une association de solidarité. En Savoie, les PEP aident plus de 680 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...). En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale). L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS).

→ **Maternelle** : la campagne a rapporté 298,50 €, intégralement reversés aux PEP.

→ **Elémentaire de Serrières** : 88,50 €, reversés aux PEP

• **Bibliothèque** : chaque jeudi, les élèves des 5 classes se rendent successivement à la bibliothèque municipale de Serrières-en-Chautagne pour une immersion au milieu des livres et un temps de lecture. Les élèves peuvent emprunter un livre qu'ils gardent pendant une semaine. Nous notons un engouement des élèves pour cette activité.

Depuis début octobre, la bibliothèque est ouverte le mardi durant la pause méridienne et les élèves qui mangent à la cantine peuvent s'y rendre librement. Cela concerne les élèves de GS au CM2 et le groupe est limité à 10 enfants au maximum.

Pour l'école de Motz, la bibliothèque de Motz met à disposition une caisse de livres pour la classe et pour les emprunts à la maison. Les emprunts ont pu démarrer à partir du 15 septembre.

Un rappel est fait sur les horaires et tarifs avantageux de la bibliothèque de Serrières-en-Chautagne.

ECOLE DE SERRIERES

• **Projet jardin** : Mme Sartori, enseignante, devrait assurer les journées de décharge de direction tout au long de l'année. Elle a proposé à l'équipe enseignante de mettre en place, un projet pédagogique sur le jardinage, validé par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

ECOLE MATERNELLE DE SERRIERES

Le thème du projet annuel de l'école est celui de la maison.

• **Sortie d'automne** : organisée le mardi 4 octobre aux alentours de l'école, elle a permis aux enfants de découvrir et observer leur environnement proche.

• **Visite médicale** : initialement prévue le vendredi 14 octobre pour 10 élèves de petite section, cette visite a été annulée en raison d'un mouvement de grève. Il n'a pas été indiquée si elle serait reportée.

• **Noël** : un spectacle de Noël sera proposé aux enfants le mardi 6 décembre après-midi par Josiane Barré, de la compagnie « Planète Mômes ».

Le goûter ainsi que la venue du Père-Noël devraient avoir lieu le vendredi 21 décembre au matin.

Nous tenons à remercier les mairies qui attribuent à cette occasion 11 € à chaque enfant, ce qui permet le financement d'un goûter ainsi que d'un album individuel.

ECOLES ELEMENTAIRES DE MOTZ ET DE SERRIERES

➤ **Activités en commun :**

• **Natation** : les classes d'élémentaire ne pourront pas se rendre à la piscine d'Aix les Bains cette année (fermeture de la route de la corniche, changement des créneaux).

• **Cross** : le 18 octobre, les trois classes ont participé au cross cantonal entre Chanaz et Vions.

• **Savoir rouler à vélo** : un projet d'intervention de Cycl'O Lac est en cours de construction afin que les élèves pratiquent le vélo et valident les différents blocs du SRAV. (A partir du mois de mars)

• **Fête de fin d'année** : cette année encore, un goûter et un livre financés par les mairies, seront offerts aux enfants des deux communes.

• **Rallye maths** : comme chaque année, les élèves travailleront en groupe sur les problèmes proposés.

➤ **Activités spécifiques à l'école de Motz :**

• **Cycle de ski de fond** : un projet de cycle de ski de fond est en cours de construction sur le domaine nordique de Sur-Lyand ou du Revard.

Les enseignantes des trois écoles remercient les mairies, le SIVS, le comité de parents d'élèves, les parents d'élèves ainsi que les intervenants, sans lesquels toutes ces activités ne pourraient avoir lieu.

➤ **FINANCEMENTS PEDAGOGIQUES :**

- **Pour les écoles de Serrières, le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC)** de par sa compétence scolaire intercommunale, finance, par année scolaire :

- 50 € par enfant + 50 € par classe
- 9 € par enfant pour une sortie scolaire
- tous les transports pour aller à la piscine à Aix-les-Bains
- le mobilier, matériel informatique, internet, téléphone, copieur (renouvellement, abonnement et entretien)
- les jeux extérieurs

- **Le Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire (SIVOS)** : regroupement des mairies de Serrières-en-Chautagne, Motz, Ruffieux, pour tout ce qui concerne l'école maternelle. Le SIVOS prend à sa charge tous les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment et ATSEM), comme le chauffage, l'électricité, le ménage ainsi que les travaux. Il offre également aux enfants une subvention pour Noël, jusqu'à présent à hauteur de 11 € par enfant.

- **Pour l'école de Motz** : La mairie a repris la compétence scolaire. Elle assure les mêmes financements, à même hauteur, que le SIVSC.

- **Les mairies pour les écoles élémentaires** : prennent en charge les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment), comme le chauffage, l'électricité, le ménage, les travaux. Elles prennent également en charge l'affranchissement du courrier et l'approvisionnement de la pharmacie. Elles versent pour Noël une subvention de 11 € par enfant.

- **Le Comité de Parents d'Elèves (CPE)** : cette association de parents bénévoles organise tout au long de l'année diverses manifestations afin de collecter des fonds pour les activités des enfants. Le bureau a été renouvelé le jeudi 29 septembre, la présidente est Mme Degeorges Amélie. Les informations seront transmises par le biais du cahier de liaison.

- **La coopérative scolaire** : elle est financée par les dons des parents et des associations ainsi que par le bénéfice de certaines actions de l'école (ex : vente des photos de classe...). La coopérative permet l'achat de matériel pédagogique (comme les albums travaillés en classe) et le financement de sorties ou d'intervenants.

Les enseignants des trois écoles remercient tous ces partenaires qui permettent à chacun d'évoluer dans des conditions des plus favorables.

➤ **COOPERATIVES SCOLAIRES :**

Les directrices portent à la connaissance du conseil d'école le bilan financier 2021/2022 :

→ **Ecole maternelle :**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	372,00	7070 0008	Ventes d'objets	563,00
6168 1008	Assurances	19,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	3 518,34	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	902,00
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 73	150,10	7551 1008	Subventions d'associations	1 510,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	24,47	7562 0008	Participations des familles	536,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	24,47
Total des charges (A) :		4 093,66	Total des produits (B) :		3 535,47
Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : -558,19					
Bilan simplifié au 31 Août 2022					
ACTIF			PASSIF		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>					
512	Banque(1)	721,85	110	Report à nouveau au 1.09.2021 :	1 280,04
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2022 :		
5..	Autre compte	0,00			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		721,85	Total du passif :		721,85

Le bilan déficitaire s'équilibre avec le report de l'année 2021-2022, soit un solde au 1^{er} septembre 2022 de 721,85 €.

→ **Ecole élémentaire de Serrières :**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 500,75	7070 0008	Ventes d'objets	2 179,50
6168 1008	Assurances	15,25	7080 0008	Activités éducatives	900,00
6181 0008	Activités éducatives	1 762,80	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	660,00
6270 0008	Frais bancaires	21,55	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 73	115,90	7551 1008	Subventions d'associations	1 600,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	548,58	7562 0008	Participations des familles	368,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	12,55
Total des charges (A) :		3 964,83	Total des produits (B) :		5 720,05
Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : 1 755,22					
Bilan simplifié au 31 Août 2022					
ACTIF			PASSIF		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>					
512	Banque(1)	6 112,01	110	Report à nouveau au 1.09.2021 :	4 365,14
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>		
530	Caisse en espèces (2)	8,35	Résultat de l'année 2022 :		
5..	Autre compte	0,00			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		6 120,36	Total du passif :		6 120,36

→ **Ecole élémentaire de Motz :**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	63,00	7070 0008	Vente d'objets	94,50
6168 1008	Assurances	5,00	7080 0008	Activités éducatives	300,00
6181 0008	Activités éducatives	1 030,06	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	115,00
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 73	38,00	7551 1008	Subventions d'associations	535,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	30,00	7562 0008	Participation des familles	130,00
6800 0008	Biens durables	65,50	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		1 240,56	Total des produits (B) :		1 174,50
Résultat de l'année 2021-2022 (B-A) (+/-) : -66,06					
Bilan simplifié au 31 Août 2022					
ACTIF			PASSIF		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>					
512	Crédit Mutuel Enseignant (1)	1 195,21	110	Report à nouveau au 1.09.2021 (**):	1 261,27
514	Autre banque (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021-2022 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		1 195,21	Total du passif :		1 195,21

➤ **PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE :**

Le **mardi 7 mars à 18h** dans la salle du Conseil de la mairie de Serrières-en-Chautagne, sous réserve de modification.

Signatures :

La secrétaire de séance :

Emilie VISCHIONI



Les présidentes de séance :

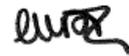
L. Gil



O. Pocard-Marion



C. Colladant



➤ **Réponse à la question posée par les représentants de parents :**

1. Question concernant la cantine :

Le constat a été fait que le système de réservation est différent pour la cantine / garderie entre les communes de Serrières et de Ruffieux, notamment dans les délais maximums de réservation.

Pour les familles ayant des enfants scolarisés dans les 2 établissements, cela peut induire des erreurs et des oublis.

Est-il possible d'harmoniser cette règle pour les délais de réservation afin de limiter les erreurs et par là même, simplifier la logistique des parents concernés ?

Réponse des mairies → Chaque mairie a son organisation et il n'est pas envisageable de changer le fonctionnement.